### EDITO//SOMMAIRE

# VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



Nos travaux pour l'extension de la mairie avancent. Nous sommes dans la phase hors d'eau. Les entreprises travaillent sur les intérieurs, électricité, plomberie iso-

lation etc.... Nous sommes dans les temps.

Je remercie les participants à la journée « nettoyons la nature » du samedi 29 mars dernier dommage de devoir le faire et de devoir ramasser les déchets égarés dans la nature ou délibérément déchargés pour s'en débarrasser. Au-delà de la pollution environnementale, ces comportements d'incivilité génèrent une pollution visuelle

pour les promeneurs.

Le site de compost partagé est un succès. Sa fréquentation va permettre à l'automne de partager la production de l'année. Un grand merci aux personnes qui vont vivre ce process (utilisateurs, référents de site.). Le compostage est une solution simple mais efficace pour réduire nos déchets et rentre dans le cadre de l'amélioration de

notre environnement.

L'organisation de mise à disposition des sacs à déchets verts reste compliquée. Il n'est pas facile pour certains de comprendre que nous devions nous conformer aux règles de dotation mise en place par l'agglomération. Une fois de plus je fais le constat d'une mentalité individualiste plutôt que collective. Une communication est faite pour les alternatives aux volumes de déchets verts et de pouvoir conserver ce service rendu.

Je termine cet édito en vous adressant en ce mois de mai, un brin de muguet virtuel pour vous souhaiter des journées remplies de bonheur et de douceur. Que cette fleur porteuse de chance vous accompagne tout au long de l'année.

Prenez soin de vous.

Bien à vous Francis MESSAIT

### **SOMMAIRE**

La Mairie communique4	Notre histoire
Actualité & Reportages12	
Associations & Animations16	Temps libre33
Enfance // Jeunesse19	Infos pratiques37

### **ETAT CIVIL**

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- ANDRE MORIM Giulia le 17 janvier 2025
- LECACHEUR Anastasio le 3 février 2025
- · ZAYOUD Yanis le 2 mars 2025

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- Mme SIMON Odette le 28 février 2025
- M PERDRIX Robert le 28 février
- $\bullet$  Mme ROUGEAUX Madeleine le 22 mars 2025





#### BALAYAGE DES RUES

13-14 Avril 2025



#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze janvier à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué le 08 janvier 2025, s'est réuni sous la présidence de M. MESSANT Francis.

Sont présents: Francis MESSANT, Georges THERRAULT, Michèle DAOUST, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Joana DA ROCHA ARAUJO, Christine VALET, Philippe BALEMBOIS, Valérie CAMUS, Carole DOS SANTOS, Sébastien DENIS, Océane COLIN, Jean-Marc MOREAU, Ludovic SAULNIER, Jean-Philip EIMECKE

Représentés: Philippe VIGNAL par Michèle DAOUST, Marlène PEYRE PRADIER par Carole DOS SANTOS, Estelle LANTENOIS par Francis MESSANT, Bruno NAVE par Ludovic SAULNIER

Excusés: Sylvain GOBERT

Secrétaire de séance : Joana DA ROCHA ARAUJO

#### **ORDRE DU JOUR:**

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2025

2) Compte de gestion, compte administratif 2024 et affectation du résultat

3) Droit de préemption urbain

- 4) Convention de participation financière aux frais de fonctionnement de la cantine scolaire
- 5) Convention d'occupation antenne relais 6) Convention de participation prévoyance

7) Suppression de poste

- 8) Affaires diverses
- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2025 Le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.
- 2) Compte de gestion, compte administratif 2024 et affectation du résultat (DE 2025 02, DE 2025 03 et DE 2025 04)

M. le Maire présente le compte administratif 2024 et précise que tous les articles et chapitres du compte administratif ont été détaillés lors de la commission finances du 3 mars 2025 :

Section de fonctionnement - Dépenses

Chap 011 Charges à caractère général : 377 435.31 €

Chap 012 Charges de personnel, frais assimilés : 499 994.87 €

Chap 014 Atténuation de produits : 1 438.00 €

Chap 65 Autres charges de gestion courante : 323 437.42 €

Chap 66 Charges financières : 3 600.21 € Chap 67 Charges spécifiques : 378.00 € Chap 042 Op d'ordre : 12 720.00 €

Total des dépenses de fonctionnement : 1 219 003.81 €

#### Section de fonctionnement - Recettes:

Chap 013 Atténuations de charges : 170.84 €

Chap 70 Produits services, domaine et vente : 224 486.99 €

Chap 73 Impôts et taxes : 147 245.36 € Chap 731 Fiscalité locale : 763 631.16 €

Chap 74 Dotations, subventions: 337 680.08 €

Chap 75 Autres produits de gestion courante : 47 935.29 €

Chap 76 Produits financiers : 6.00 € Chap 77 Produits spécifiques : 250.00 € Chap 042 Op d'ordre : 12 720.00 € Excédent reporté : 746 750.32 €

Intégration résultat EMP Frot : 14 657.02 €

Total des recettes de fonctionnement : 2 295 533.06 €

Résultat de fonctionnement : 1 076 529.25 €

Section d'investissement-Dépenses :

Chap 204 Subventions d'équipement versées : 12 720.00 €

Chap 21 Immobilisations corporelles (sauf opérations) : 226 057.95 €

Opérations d'équipement : 266 690.83 €

Chap 16 Emprunt et cautionnements reçus : 41 521.95 €

Chap 040 Opérations d'ordre : 115 748.73 €

Restes à réaliser : 1 492 662.33 €

Total des dépenses d'investissement : 2 155 401.79 €

#### Section d'investissement-Recettes:

Chap 001 Excédent reporté : 1 803 530.21 €

Chap 10 Dotations, fonds divers et réserves : 32 971.98 €

Chap 13 Subventions d'investissement : 31 706.18 €

Chap 040 Opération d'ordre transfert entre section : 115 748.73 €

Excédent de fonctionnement capitalisé : 3 665.79 €

Intégration résultat EMP Frot : 18 843.32 €

Total des recettes d'investissement : 2 006 466.21 €

Résultat d'investissement : - 148 935.58 €

#### RESULTAT DEFINITIF DE L'EXERCICE 2024 : 927 593.67 €

Conformément aux dispositions réglementaires :

M. le Maire se retire au moment du vote du compte administratif et ne participe pas au vote en son nom et celui de son pouvoir.

M. THERRAULT préside l'assemblée et fait procéder au vote du compte adminis-

tratif 2024.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2024. Retour de M. le Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'affectation de 148 935,58 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

M. le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le compte de gestion du receveur municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2024.

3) Droit de préemption urbain (DE\_2025\_05)

Afin de mettre en place le droit de préemption de façon dématérialisée, la passerelle de liaison entre les communes et les notaires impose de délibérer pour instaurer le droit de préemption simple.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer un droit de préemption simple sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone U du P.L.U.

4) Convention de participation financière aux frais de fonctionnement de la cantine scolaire (DE\_2025\_06)

M. le Maire explique que les communes de Varreddes et Marcilly sont regroupés en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal), qui comporte trois écoles ; l'école maternelle « Le Grand Chemin » de Varreddes, l'école élémentaire « La Tournoye » de Varreddes et l'école élémentaire de Marcilly accueillent indifféremment des enfants des communes de Varreddes et Marcilly.

Le service de restauration scolaire, installé à Varreddes, accueille les enfants des communes de Varreddes et Marcilly. Il est géré exclusivement par la commune de Varreddes qui prend à sa charge la totalité des frais nécessaires à son bon fonc-

tionnement.

Afin de définir les règles de refacturation à la commune de Marcilly des frais liés au fonctionnement de la cantine scolaire de Varreddes pour les enfants habitants la commune de Marcilly, il est proposé une convention entre les deux communes. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention de participation financière aux frais de fonctionnement de la cantine scolaire de Varreddes qui prévoit

le versement de la commune de Marcilly à la commune de Varreddes 2,70 euros par repas et par enfant résidant à Marcilly et accueilli au restaurant scolaire de Varreddes, pour l'année 2025.

5) Convention d'occupation antenne relais (DE\_2025\_07)

M. le Maire rappelle la convention souscrite avec Bouygues Télecom en date du 30 novembre 2000, portant mise à disposition au profit de Bouygues Télecom d'un terrain appartenant à la commune, lieudit «Le Haut Montgagant», cadastré section B n° 415, afin d'y installer une station radioélectrique;

Suite au transfert de cette convention à Infracos, il est souhaitable d'acter une

nouvelle convention entre les deux parties.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention d'occupation privative du domaine public avec Infracos 20 rue Troyon 92310 SEVRES.

6) Convention de participation prévoyance

Le décret 2022-581 du 20 avril 2022 rend obligatoire la participation des collectivités territoriales à la protection sociale complémentaire des agents. Le centre de gestion de Seine et Marne a réalisé une procédure de mise en concurrence et le prestataire retenu est la Mutuelle Nationale Territoriale. M. le Maire présente la convention de MNT et propose d'y adhérer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention de la Mutuelle Natio-

nale Territoriale.

7) Suppression de poste (DE\_2025\_08)

Suite au changement de grade d'un agent, M. le Maire propose de supprimer le

poste qu'il occupait précédemment.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la suppression : d'un emploi permanent, d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe à raison de 17 heures hebdomadaires.

8) Affaires diverses

M. le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux les décisions qu'il a prises conformément à la délégation que le conseil municipal lui a conférée.

Mme DAOUST indique que la commission jeunesse organise une soirée le 11 avril pour les jeunes collégiens habitant Varreddes, sur inscription. Cette soirée permettra de connaître les besoins en animation pour les jeunes.

Séance levée à 21 heures 05.











### Toujours pas équipé? La CAPM vous offre votre composteur.



Pour réserver, c'est facile:

Flashez ce QR code



ou rendez-vous sur ce lien

https://www.pays.meaux.fr/apps/composteurs\_capm/

#### Pourquoi composter?

- Réduire vos ordures ménagères de 30%
- · Réduire votre bilan carbone
- Réduire vos déchets végétaux
- Obtenir un engrais 100% naturel

Pour tout renseignement, contactez-nous: 01.60.01.29.77 ou composteurs@meaux.fr



**JEUDI** 

22 | MAI

13H30 - 17H00 Colisée de

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Meaux

 Manœuvre de désincarcération /Déclenchement d'airbags / Présentation du matériel

#### **POLICES NATIONALE ET MUNICIPALE**

#### **GENDARMERIE NATIONALE**

#### **TRANSDEV**

 Sensibilisation aux angles morts / Comportement à bord du bus

#### PREVENTION MAIF

Permis piéton

#### **BUREAU SÉCURITÉ ROUTIERE DU CABINET DU PRÉFET**

Simulateur deux-roues / Ouizz

#### **ESPACE SANTÉ**

 Ateliers prévention stupéfiants / Kit simulation du vieillissement / Exposition "Sécurité Routière"











Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est

pas un spam





Pensez à enregistrer dès maintenant ce numéro dans vos contacts





### RETOUR EN IMAGES SUR L'APRÈS-MIDI « NETTOYONS LA NATURE » DU 29 MARS 2025

Merci à tous les participants de s'être investis, aux organisateurs de la commission bien être et santé à nos partenaires wemoov, Valor Tri, l'Amicale des Ecoles Varreddes-Marcilly et les pecheurs de Varreddes.

1101kgs de déchets ramassés et 62 bénévoles impliqués!



#### LA CHASSE AUX OEUFS 2025

Ce dimanche 20 Avril 2025, 83 enfants ont participé à la chasse aux œufs. Enfants, parents, grands-parents, c'est en famille que ces créations ont été réalisées.

Cette année pour ravir les plus gourmands, un concours a été organisé avec à la clé un panier gourmand chocolaté à gagner. C'est Erman qui a gagné! Bravo à tous les participants!

Merci à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cet évènement qui rencontre tous les ans un grand succès.

Mme DA ROCHA ARAUJO

Adjointe au Cadre de Vie









# ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



## ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



# ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



# **BROCANTE**

INTERIEUR/ EXTERIEUR



15 JUIN 2025

de 7h à 18 h

### **VARREDDES**

Salle des fêtes (près de la mairie)

réservation 06.82.39.66.37

### ENFANCE //JEUNESSE

# **KERMESSE**

L'AMICALE DES ECOLES



### Samedi 21 juin

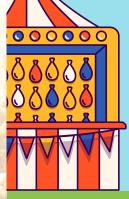
10h - 17h



**VARREDDES** 

ENTRÉE LIBRE

Stands de jeu & nombreux lots





### Dès midi

- Restauration salée (BBQ, saucisses, frites)

 Vente de gâteaux, crêpes, bonbons

Informations à venir sur la page Facebook de l'Amicale



# ENFANCE/JEUNESSE

### SOIREE LOUP GAROU

Vendredi 11 avril au soir s'est tenue la première soirée loup garou du village. Une soirée spécifiquement organisée pour les collégiens de la commune en lien avec le centre de loisirs. Pizzas, jeu loup garou et bonne humeur étaient de la partie. Belle initiative de la commission jeunesse avec Mr Gomes directeur du centre.



# ENFANCE //JEUNESSE

### SORTIE À PARROT WORLD

Pendant les vacances de printemps les enfants du centre de loisirs ont pu profiter d'une sortie à parrot world. Ils se sont bien amusés et pu admirer tous les animaux du parc.

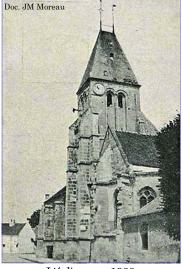


### La cloche de Varreddes (légende).

Cette fois, je vais vous communiquer un texte paru dans un des almanachs paroissiaux édité par notre brave abbé Dubois dans les années 1930. Je vais vous résumer la présentation de cet article, puis recopier (afin de ne pas la déformer) la légende de la cloche de Varreddes.

L'abbé Dubois nous dit en effet en préambule du texte qu'une "Légende de la cloche de Varreddes existait aux environs de l'année 1860. Les vieillards d'alors la contaient volontiers ; elle alimentait vraisemblablement les longues veillées d'hiver tenues à la douce chaleur de l'étable" [...].

Il ajoute que seuls quelques vieillards de l'époque (vers 1930) connaissent cette légende et qu'elle est vraisemblablement tombée dans l'oubli. Cette légende a été publiée par Eugène de Margerie, né en 1820 à Paris et mort en



L'église vers 1900.

le. Elle constitue le troisième chapitre d'un recueil de récits intitulé "Réminiscences d'un vieux touriste" paru à Paris chez Blériot, Quai des Grands-Augustins, 55, en 1863. Evidemment épuisé vers 1930, cet ouvrage avait été prêté par

L'abbé Dubois nous avertit aussi en ces termes :

M. le docteur Tabard à notre brave curé.

"Le lecteur est averti que les pages qui suivent prennent, à titre de fidèle et intégrale reproduction, valeur de document. Si prétentieuse que l'expression paraisse de prime abord, on en reconnaîtra l'utilité après lecture."

L'abbé Henri Dubois, curé de Varreddes de 1920 à 1963, près de la statue de saint Arnoul, dans la cour du presbytère.

Voici le texte de cette légende :

1900 dans cette même vil-

#### La cloche de Vareddes(1)

Vareddes est un joli village du département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux... Et quand je dis joli, c'est par pure politesse et pour m'assurer les sympathies de mes lecteurs Vareddais (sic). Car je dois à la vérité de dire que jamais je n'ai mis les pieds à Vareddes. Il est même très probable que je mourrai sans savoir de ce charmant village autre chose qu'un bout d'histoire qui me fut conté l'autre jour par Emilien.

Ce bout d'histoire m'a paru si beau que j'ai résolu de le coucher par écrit.

Donc, avant la grande Révolution, la paroisse de Vareddes avait une église. A cette église il y avait un clocher, et dans ce clocher il y avait une cloche... mais une cloche célèbre à plus de dix lieues à la ronde, pour la douceur et l'éclat de sa voix.

Souvent une église, même petite comme celle de Vareddes, a plusieurs cloches. Ce n'est pas toujours pour la plus grande joie des paroissiens, de ceux du moins qui ont



Le clocher de Varreddes dans les années 1950.

l'âme religieuse, l'oreille musicale et le cœur tant soit peu porté à la poésie.

Ménagers des biens de la paroisse, ménagers surtout de leurs peines - une grosse cloche est plus lourde à remuer qu'une petite - messieurs les sacristains ne mettent guère en branle, à l'ordinaire, que ces clochettes vulgairement appelées chaudrons. Noël, Pâques, l'Assomption, la Toussaint, le jour des Morts, la fête du patron, ont seuls le privilège de cette belle et large harmonie que la grande cloche semble verser à pleines volées sur la campagne.

Ainsi certains propriétaires de riche argenterie ne la tirent de leurs coffres que dans les occasions solennelles : un dîner où figurera M. le préfet, un repas de noces ou de baptême. Au bout de vingt ans, l'argenterie n°1 a servi une dizaine de fois. Et alors arrive une révolution... les fermiers ne payent pas... il faut absolument faire argent de tout... surtout de l'argenterie... L'argenterie va se faire fondre à la Monnaie.

<sup>(1)</sup> Au 19ème siècle, Varreddes s'écrit avec un seul R.

Plus sages et plus heureux étaient nos Vareddais. Ils n'avaient qu'une cloche. Mais qu'elle était belle et qu'ils en jouissaient! Tous les jours, l'Angélus du matin, du soir, de midi, la messe de M. le Curé, l'entrée et la sortie de l'école faisaient parler la chère cloche... Je dis chère car tout le monde l'aimait au village; et dans les plus chaudes journées de la moisson ou de la vendange, laboureurs et vignerons disaient qu'ils se sentaient rafraîchis chaque fois que, du fond des sillons ou du haut des côteaux, ils entendaient les sons argentins de "la merveille de Vareddes".

Vint la Révolution. Le curé de Vareddes fut d'abord tourmenté sournoisement, puis ouvertement persécuté. Enfin, un arrêté de je ne sais quel comité révolutionnaire fit fermer l'église, et le curé dut s'estimer heureux de ne pas porter sa tête sur l'échafaud.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans de longs détails sur la désolation des bons chrétiens (ils étaient nombreux à Vareddes) et surtout des bonnes chrétiennes, sur la joie des mauvais sujets et les lâches frayeurs de tant d'honnêtes peureux dont la faiblesse fait, partout et toujours, les trois quarts et demi de la force des méchants. Ce qui ce passa chez les Vareddais en 1793 se passait en même temps dans les vingt-cinq mille communes de France. Et si vous aviez seulement quelque chose comme quatre-vingts ans, cher lecteur, ou si votre mère, qui aurait cet âge, était là près de vous pour vous redire tout ce qu'on souffrit alors, vous vous demanderiez comment il se fait qu'il y ait des gens - on assure pourtant que ce ne sont ni des scélérats ni des fous - qui très sérieusement désirent le retour d'un temps semblable.

Lorsqu'il n'y eut plus de curé à Vareddes et que l'église fut fermée, les occasions diminuèrent singulièrement d'entendre la cloche. Plus d'Angélus, plus de vêpres, plus de baptêmes, plus de messes, plus de mariages, plus d'enterrements. Ou du moins les baptêmes se faisaient en cachette, et Dieu ne devant plus présider ni aux mariages ni aux enterrements, on ne voulut plus y souffrir les sons fanatiques et réactionnaires de la cloche.

Cependant cela ne faisait pas l'affaire des habitants de Vareddes. Même ceux qui n'attachaient pas à cette belle musique de la cloche un sens religieux, avaient toujours dans l'oreille cette voix aérienne qui avait, pour ainsi dire, bercé leur enfance.

- Ne pouvait-on pas, me direz-vous, continuer à sonner la cloche pour l'entrée et la sortie des classes ? - Peut-être l'eut-on pu. Mais l'école était fermée comme l'église. Le magister, un pauvre diable qui vivait avec son modeste traitement de 500 livres, avait été dénoncé comme aristocrate ; il était parti en qualité de volontaire pour l'armée du Nord, seul moyen qui s'offrît à lui d'échapper à la guillotine.

D'abord fermée, puis rouverte pour devenir un magasin à fourrages, l'église de Vareddes, avant de recevoir cette dernière destination, fut, à deux reprises, le théâtre de l'une de ces parodies de religion qui profanèrent alors tant de sanctuaires vénérés, à commencer par Notre-Dame de Paris. On essaya bien, dans ces occasions, de tirer de son long silence la merveille de Vareddes. Mais le sacrilège était si flagrant de faire servir les cloches du bon Dieu à la Fête de la Raison, qu'on eut beaucoup de peine à trouver des sonneurs...

Tout bien considéré, certains gros bonnets de Meaux vinrent un jour à Vareddes, avec un permis de la municipalité du district, s'emparer de l'instrument désormais inutile... La cloche était, disaient-ils plaisamment "destituée pour cause de suppression d'emploi", ou encore "appelée à d'autres fonctions".

Le bruit se répandit à Vareddes que ces fonctions consistaient à être fondue et convertie en gros deux sous, - vous savez ces décimes de la république, à teinte un peu blafarde, et que l'on appelait des sous de cloche. D'autres disaient que la "merveille de Vareddes" allait servir à faire des canons.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les sous blanchâtres devinrent odieux à tous ceux qui avaient tant aimé la chère cloche. Il n'était pas un Vareddais qui ne préférât perdre quelques centimes, même quelques francs plutôt que de tenir dans ses mains ce qui était peut-être une parcelle de la bien-aimée cloche. De plus, ces mêmes Vareddais, pendant les guerres de la République et de l'Empire, où plus d'un pourtant se distingua, manifestèrent pour l'artilerie une répugnance que rien ne pouvait vaincre. Et, comme ils n'y mettaient pas de respect humain, mais qu'ils disaient simplement qu'ils ne voulaient pas employer à tuer des chrétiens ce beau métal qui avait si longtemps chanté les louanges de Dieu, on eut pour eux, dès le commencement, une condescendance qui finit par tourner en habitude. Il fut admis que les enfants de Vareddes étaient toujours dispensés du service de l'artillerie.

Cependant la Révolution passa, du moins sa période la plus violente. Le culte fut rétabli à Vareddes comme ailleurs, c'est-à-dire que l'église fut rouverte. Mais Vareddes d'abord ne redevint pas une paroisse : on y venait seulement en procession des paroisses voisines, certains jours de fête, comme aux Rogations et à la Fête-Dieu.

L'église de Vareddes étant ainsi, la plupart du temps au moins, veuve de son Dieu, le clocher pouvait bien demeurer veuf de sa cloche.

Mais, en 1817, quelques personnages influents ayant secondé les démarches persistantes des Vareddais, qui demandaient à redevenir paroisse, on leur rendit un curé.

Ce fut une grande fête pour tout la contrée que le jour où, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, le culte fut célébré avec beaucoup de pompe et d'éclat, dans l'église de Vareddes.

Mais une chose attristait encore les anciens du pays. Comme il avait fallu pourvoir au plus pressé, à l'aménagement de l'église, à l'achat des ornements, à une petite subvention sans laquelle le curé fût tout simplement mort de faim parmi ses nouveaux paroissiens, on ne put se procurer, en fait de cloche, qu'une clochette, un de ces chaudrons que je disais en commençant et dont les sons nasillards et fêlés humiliaient et désespéraient plus d'une paire d'oreilles, encore pleines de ces sons majestueux de l'ancienne merveille de Vareddes. Pourtant, au bout de deux ans, la Fabrique put consacrer un assez joli denier à l'achat d'une cloche plus convenable. Des souscriptions, auxquelles les plus pauvres habitants voulurent porter leur obole, complétèrent la somme jugée nécessaire, et le père Marsupiau, membre et trésorier du conseil de Fabrique, fut chargé d'aller à Paris et de commander, chez un des premiers fondeurs de la capitale, une cloche aussi semblable que possible à celle que tout Vareddes regrettait encore.

Ce père Marsupiau avait été enfant de chœur du temps de cette chère cloche ; il l'avait fait sonner lui-même, bien que régulièrement cela rentrât dans les attributions exclusives de Cochinet, le sacristain. Mais Cochinet s'oubliait quelquefois un quart d'heure au cabaret. Le petit Marsupiau alors d'entrer sournoisement dans l'église et de s'en donner à cœur joie à faire chanter le bel instrument.

- Si notre pauvre cloche n'était pas fondue, disait ce petit Marsupiau, devenu le père Marsupiau, et qu'on me la fît entendre rien qu'une minute, je la reconnaîtrais entre mille".

Donc Marsupiau et sa femme, qu'une petite affaire de famille appelait à Paris, furent enchantés de recevoir cette mission de confiance de commander la nouvelle cloche.

A peine installés à l'auberge du "Lion d'Argent", rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, ils s'en furent chez un fameux fondeur qui habitait tout proche de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, un M. Hildebrand, dont le fils est aujour-d'hui le premier fabricant de cloches de tout Paris et le fournisseur de l'Empereur [Napoléon III].

L'angle de la rue Sainte-Croix-dela-Bretonnerie et de la rue du Temple.

- Monsieur, dit le brave paysan, en essuyant la sueur et la poussière qu'il avait recueillies en abondance dans certaine patache qui faisait en huit heures le trajet de Meaux à Paris, monsieur, nous venons vous demander de nous rendre un grand service... Nous avions une belle cloche, mais si belle, je veux dire ayant des sons si doux et si pleins que c'était une des curiosités du pays et qu'on l'appelait la merveille de Vareddes. Ces gueux de révolutionnaires nous l'ont enlevée, pour en faire des gros sous ou des canons, nous ne savons pas au juste lequel. Ce que nous savons au juste, c'est que nous ne pouvons plus vivre sans cloche, c'est que cette espèce de grosse sonnette qu'on nous a donnée, quand nous sommes redevenus paroisse, nous agace les nerfs. La Fabrique, le conseil municipal, les gros propriétaires et les plus menus bourgeois, même le laboureur et l'ouvrier, ont réuni leurs souscriptions. Nous vous apportons cet argent.

Il étalait, ce disant, sur la commode de M. Hildebrand, une demi-douzaine de billets de 500 francs.

"- Mais c'est à une condition, reprit-il, à la condition que vous nous ferez une cloche aussi pareille que possible à notre ancienne".

Madame Marsupiau, une bonne vieille dont la figure semblable à une pomme de reinette bien saine mais bien ridée, s'encadrait merveilleusement dans un beau bonnet tuyauté à longues barbes et orné de riches valenciennes, appuyait d'un geste approbatif les dires de son époux.

Le fondeur ne put s'empêcher de sourire.

- Mon brave, dit-il à Marsupiau, j'aimerais bien à vous obliger, mais ce que vous réclamez de moi est terriblement difficile. C'est à peu près comme si vous demandiez à un peintre de faire le portrait d'un homme qu'il n'aurait jamais vu et qui serait depuis longtemps logé au Père Lachaise. Comment voulez-vous que je vous confectionne une cloche semblable à votre défunte, dont je ne sais rien, sinon que vous l'aimiez beaucoup?
- M'est avis pourtant, dit Marsupiau, que la chose n'est pas si malaisée. Croyez-vous par hasard que nous ne l'ayons pas dans l'oreille et dans le cœur le son de notre chère cloche? N'est-ce pas, femme?

Assentiment chaleureux de la mère Marsupiau.

- Eh bien! Monsieur, vous avez sans doute dans vos magasins un choix de marchandises dans les environs du prix que nous voulons mettre à la nôtre. Faites-les sonner devant nous. Nous vous dirons bien celle dont le timbre se rapproche le plus du timbre que nous aimons. Nous vous dirons s'il est trop sourd ou trop aigu, trop éclatant ou trop voilé. Vous

travaillerez en conséquence et nous aurons quelque chose comme la copie de notre ancienne amie.

- Qu'à cela ne tienne, répondit le fondeur. Nous allons tout à l'heure faire un tour dans ma galerie. Mais comme voici le moment de dîner - on dînait encore à midi chez M. Hildebrand - et comme vous me paraissez n'avoir guère déjeuné que de poussière dans votre diligence, vous allez, s'il vous plaît, manger un morceau avec nous."

Cette proposition faite de bon cœur est acceptée de même. M. et  $M^{me}$  Hildebrand, M. et  $M^{me}$  Marsupiau se mettent à table. C'étaient deux ménages de l'ancien temps, aux sentiments

profondément chrétiens, aux habitudes patriarcales.

On causait de bonne amitié, et, après une omelette baveuse et dorée, on allait attaquer un plat de lard aux choux, dont le parfum emplissait la chambre, lorsque midi et demi vint à sonner à l'horloge de Saint-Nicolas...

Mais, mon Dieu, pourquoi nos deux Vareddais ont-ils laissé tomber fourchettes et couteaux? Pourquoi se sont-ils levés, comme poussés par un ressort, et ont-ils été tous deux s'accouder sur l'appui de fenêtre, jetant de droite et de gauche des regards effarés? Se passe-t-il donc dans les airs quelque chose de prodigieux?

Leur émotion est si grande que madame Marsupiau est près de se trouver mal. Blanche comme un linge, elle tombe sur un fauteuil, raide comme une morte. Madame Hildebrand, dans son trouble, ne sait comment faire revenir son hôtesse: elle lui met sous le nez une feuille de salade assaisonnée, pensant que c'est lui faire respirer à la fois des sels et du vinaigre.



L'église Saint-Nicolas-des-Champs

Marsupiau, lui, est plus solide... bien qu'il ne le soit guère. Pâle et tremblant, il se tient fortement au barreau de la fenêtre.

- Mais, monsieur, dit-il au fondeur d'une voix mal assurée, mais, monsieur, qu'est-ce que cette cloche que je viens d'entendre ? Est-ce une des vôtres ? C'est celle-là qu'il nous faut.
- Non, mon ami, cette cloche n'est pas à moi. C'est tout simplement celle de Saint-Nicolasdes-Champs, l'église voisine. Et c'est l'Angélus qu'elle vient de sonner. On le sonne ici à midi et demi.

- Ah! Monsieur! Quels sons!... Le voilà, ce portrait de ma cloche que vous me demandiez tout à l'heure. Ah! Ce qui s'est passé dans mon cœur en écoutant cette musique du ciel, je ne pourrai jamais le dire. Mais que cela était doux et cruel à la fois! Ah! ma chère cloche de Vareddes, c'est sans doute ta sœur que je viens d'entendre. Comme, à mesure que les sons se balançaient dans l'air, je voyais reparaître mon enfance et ma jeunesse et les premières et heureuses années de notre mariage! Oh! ma première communion! Oh! les belles grand'messes où je faisais enfant de chœur! Oh! l'école de Vareddes et tous mes vieux camarades! Oh! ma pauvre mère qui s'éteignit dans mes bras, pendant que notre cloche tintait cette chrétienne agonie! Oh! ma fille aînée, mon ange de quinze ans, pour laquelle, comme on la conduisait au cimetière, notre cloche sonna encore une fois, une dernière fois; car c'est le lendemain qu'on nous l'a volée. - Oh! j'ai revu tout cela en un instant et mon cœur en est tout bouleversé... Excusez-moi, monsieur, mais je n'en puis plus". Et le pauvre vieillard, vaincu par son émotion, se mit à pleurer à chaudes larmes.

- Il y a de ces ressemblances extraordinaires, dit M. Hildebrand, quand le père Marsupiau fut un peu calmé. Et puisque notre cloche de Saint-Nicolas est la reproduction si exacte de votre cloche de Vareddes, nous allons aller la voir ensemble. Je ne l'ai jamais examinée de près ; je ne connais au juste ni son poids ni son volume. En tout cas, je la prendrai pour modèle. Ma copie n'est plus si difficile à faire, puisque l'original est ressuscité".

On acheva tant bien que mal le déjeuner. Puis, en traversant une cour longue et noire qui était toute remplie de marchands de vieilles ferrailles : vieux poêles, vieux fourneaux, vieux chenets, vieilles grilles, il y avait même de vieilles cloches : quelque chose de semblable, je suppose au passage du Dragon, - on arriva tout de suite à l'église Saint-Nicolas.

En sa qualité de voisin notable et de fondeur de cloches, M. Hildebrand n'eut pas de peine à se faire ouvrir la porte du clocher.



La Cour du Dragon à Paris.

On monte... A peine dans l'appartement de la cloche, et sans qu'il fût nécessaire de la toucher :

- Mais, c'est notre cloche, notre cloche même de Vareddes, s'écrièrent ensemble M. et M<sup>me</sup> Marsupiau. Regardez plutôt le soleil".

M. Hildebrand ne comprenait pas beaucoup ce que le soleil avait à démêler en cette affaire, d'autant plus que le temps était des plus sombres. M. Marsupiau le prenant par la main, - non pas le soleil mais M. Hildebrand, - et le conduisant tout près de la cloche, le fondeur y lut, les yeux écarquillés, l'inscription suivante :

"Cloche donnée à la paroisse de Vareddes par messire Antoine-Jacques Hardoin du Plessis, intendant de la province de Champagne pour Sa Majesté Louis XIVe du nom, roy de France et de Navarre, et dame Guillemette-Eustelle de Guillemy, son épouse, lesdits sieur et dame du Plessis, parrain et marraine de ladite cloche, baptisée ce jourd'huy 17 d'aoust 1680". - Au-dessus de l'inscription, et à côté des armes des du Plessis, on voyait un soleil, avec la devise affectionnée du grand roi: Nec pluribus impar.

C'était bien la cloche de Vareddes. Et Dieu seul connut ce qui se passait dans l'âme de nos pèlerins, à mesure que leurs mains se promenaient sur ce vieux bronze qui, pendant plus d'un siècle, avait joué un si grand rôle dans leur paroisse.

Restait à savoir comment d'un obscur village de Brie, cette cloche avait passé au clocher d'une des églises de la capitale.

On s'en fut chez le vénérable abbé Frasey, qui est mort, il y a dix ans à peine, doyen des curés de Paris, et qui avait été nommé à la cure de Saint-Nicolas-des-Champs, dès 1804.

Le bon prêtre ne put entendre sans émotion l'histoire de la cloche de Vareddes, devenue la cloche de Saint-Nicolas. On consulta les procès-verbaux de la Fabrique et l'on apprit que, lors de la réouverture de Saint-Nicolas-des-Champs, on avait trouvé l'église dans un état de dénûment complet. Entre autres manques, il n'y avait pas de cloches. On s'est empressé d'en acheter une, celle dont le prix et les dimensions convenaient le mieux à une bourse très plate et à un clocher assez vaste. Au lieu donc de se passer la fantaisie d'une cloche neuve, on fut fort heureux d'en trouver une d'occasion chez un de ces ferrailleurs de la vieille cour dont j'ai parlé.

Là s'arrêtait l'établissement de propriété du vénérable instrument. Car de savoir comment le ferrailleur en était devenu possesseur, c'était de toute impossibilité.

Une seule chose ressortait de tout cela : c'était que les patriotes qui, pour enlever à Vareddes sa merveille, avaient allégué la pauvreté de la république et le petit nombre de ses canons, avaient menti une fois de plus. Ils trouvèrent tout simple de vendre notre cloche, au poids, à je ne sais quelle bande noire. Celle-ci, qui travaillait en grand et qui avait réuni une grande quantité de fer, de bronze, de cuivre, de plomb sous toutes sortes de formes, revendit, de droite et de gauche, des parcelles de ce bien volé, de telle sorte que l'une des dites parcelles avait fini par se loger dans la cour en question et de là dans le clocher de Saint-Nicolas.

Le bon abbé Frasey eut beaucoup de peine à persuader Marsupiau et sa femme qu'ils ne pouvaient guère, après de tels changements de propriété, revendiquer la cloche de leur village. Les braves gens offraient cinq cents francs d'indemnité, à prendre sur leurs petites économies, tant ils eussent été triomphants de rapporter à Vareddes sa cloche et non une autre.

L'habileté de M. Hildebrand vint en aide à l'embarras du curé, qui savait bien qu'il ne pouvait livrer une chose qui n'était pas à lui, mais à la Fabrique, et qui cependant reconnaissait que, sinon en droit strict, du moins en équité, en histoire, en archéologie, en poésie, cette cloche devait appartenir à Vareddes et non pas à Paris.

Donc M. Hildebrand promit qu'il ferait une cloche, laquelle, par le volume et par le son, serait la copie textuelle de celle qui fait l'objet de cette histoire.

Il réussit au-delà de toute espérance. Le 1<sup>er</sup> août 1819, jour du baptême de la nouvelle cloche, quand elle s'ébranla pour la première fois et que les échos lointains redirent les premiers accents de sa voix, tout le monde s'écria que c'était l'ancienne.

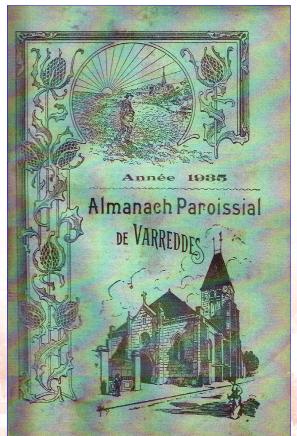
La solennité fut très belle, le discours du curé très touchant. Ce qui le fut peut-être davantage, ce furent les larmes des anciens du pays, qui ne cessèrent guère tant que dura la cérémonie... Même chaque fois que la cloche se faisait entendre de nouveau, ces larmes redoublaient et passaient à l'état de sanglots. - Je vous laisse à penser si les Marsupiau tinrent dignement leur partie dans ce concert lacrymal.

Depuis ce temps et jusqu'à ce qu'ils fussent démonétisés, les sous de cloche n'ont plus inspiré aux Vareddais la moindre répugnance. Ces braves gens - je parle des Vareddais - se sont même pris tout à coup d'un goût prononcé pour l'artillerie. En Espagne, à Alger, à Anvers, dans toutes nos guerres d'Afrique, et plus récemment en Crimée et en Italie, plusieurs enfants de Vareddes ont marqué parmi les canonniers les plus enthousiastes.

Du reste, et quelque satisfaits qu'ils soient des talents de M. Hildebrand, les Vareddais n'en conservent pas moins l'idée que c'est par bonté pure, peut-être par un peu de faiblesse, que Marsupiau et sa femme n'ont pas remporté dans leurs poches la cloche qui porte écrit sur ses flancs, en lettres connues, le nom de ses légitimes propriétaires.

Rarement un Vareddais, même aujourd'hui, vient à Paris sans aller faire le pèlerinage de Saint-Nicolas-des-Champs, à l'heure de l'Angélus. Et ceux qui sont restés ont coutume d'interroger ainsi ceux qui reviennent :

- Avez-vous été voir notre cloche de Saint-Nicolas-des-Champs?



La couverture d'un almanach paroissial de Varreddes.

Voilà donc dans son intégralité la légende de "La Cloche de Vareddes" écrite par Eugène de Margerie, parue en 1863 et retranscrite par l'abbé Dubois dans un Almanach paroissial de Varreddes.

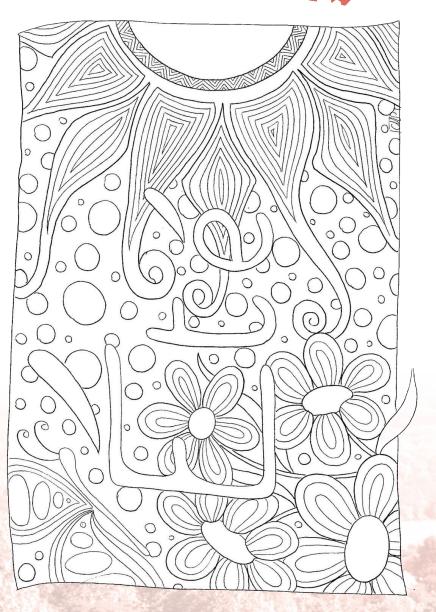
Mais, comme dans toute légende, s'il y a souvent un fond de vérité, de nombreuses inexactitudes apparaissent... D'ailleurs, peut-être en avez-vous déjà relevées? Nous en reparlerons dans le prochain Raveton, avec l'aide précieuse des écrits de l'abbé Dubois, lequel a "décortiqué" cette légende pour en démêler le vrai du faux.

Jean-Marc MOREAU.

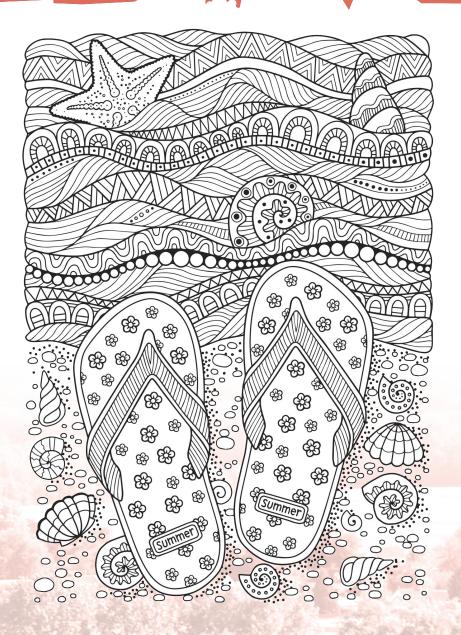
### VOTRE TEMPS LIBRE



# VOTRE TEMPS LIBRA



## VOTRE TEMPS LIBRE



# VOTRE TEMPS LIBRE.

Bonjour les Ravetons!

Toujours en forme!?... Et toujours un petit sudoku pour passer le temps!...

#### Solution d'avril

4	5	2	3	9	7	1	6	8
1	9	7	8	4	6	3	2	5
8	6	3	1	2	5	7	4	9
7	4	5	6	1	3	9	8	2
3	2	6	5	8	9	4	1	7
9	8	1	4	7	2	5	3	6
6	1	4	9	5	8	2	7	3
2	3	9	7	6	1	8	5	4
5	7	8	2	3	4	6	9	1

On complique un peu !?...Voici la grille de mai

#### Mais toujours sans supposition

3					5	7		
					8	6	1	
40	7			4			2	
				2	3		8	5
5	3				1	4		
		4		10/10	N J SV		1	
		8	6	7197			25	
6	9			1				100
	2			9				4

# INFOS PRATIQUES

### NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

**Urgence:** 

Pompier 18 Police secours 17 Samu 15

Pharmacie de Varreddes: 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe: 06 59 33 40 30

Maison Médicale de garde :

SOS médecin 35, rue des Cordeliers 08 25 33 36 15 sur rendez vous Du lundi au vendredi 20h à 00h Le samedi 12h à 00h Le dimanche 8h à 00h

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot : 06 71 82 41 91 Mr Drevet : 06 19 10 70 36 Mme Castro : 06 59 06 80 82

Infirmiers (res):

Mr Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski 01 60 09 37 51 Permanences au cabinet 46, rue Neuve les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider Mme Laude/Mme Gazeau 01 64 33 72 50 Permanences cabinet 42, rue Victor Clairet les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Camille Tavert : 06 20 49 02 92

Accueil Social Maison départementale des solidarités 01 64 36 42 74 Caisse d'assurance Maladie 3646 Urgence sécurité Gaz 0 800 473 333

Urgence Electricité (edf- Enedis) 09 72 67 50 77

Urgence Eau VEOLIA 09 69 36 86 24

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05 Chèque : 08 92 68 32 08

Mairie de Varreddes:

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h

Samedi: 9h00 à 12h00

Centre de Loisirs:

01 60 23 69 90 Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi:

Accueil matin: 7h/8h40 Accueil soir: 17h/19h

- Mercredi : Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h Déposez les enfants entre 7h/9h et les récu-

pérer entre 17h/19h

<u>- Vacances scolaires :</u> Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récu-

pérer entre 17h/19h

# INFOS PRATIQUES

#### La Poste:

Heures d'ouverture Mardi: 9h15 à 12h Mercredi: 9h15 à 12h Jeudi: 9h15 à 12h Vendredi: 9h15 à 12h Samedi: 9h15 à 12h

#### Déchetteries:

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18 - Monthyon : 01 64 36 12 46 - Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur 01 64 35 07 75

#### **Ecoles**

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin » 01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke Directeur de la publication : M. Francis Messant.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.